

REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ÎLE VERTE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES — 2019

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle des membres du REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ÎLE VERTE (Regroupement) tenue dans la salle communautaire de l'île Verte, le 27 juillet 2019 à 13 h 00.

PRÉSENCE ET QUORUM

Louise Alain, Gilbert Delage, J. Paul Deschênes, Daniel Dussault, Minnie Dussault, Bernard Gagnon, Aline Grenon, Alice Kieran, Denis Michaud, Louise Newbury, Jean Pettigrew, Gail Richardson, Bastien Vézina, Martin Vally. **Étant tous membres en règle du Regroupement.**

M. et Mme Desrosiers (1703, chemin de l'Île sont aussi présents).

Tous les membres ayant été convoqués et un quorum atteint, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition faite par Alice Kieran et appuyée par Daniel Dussault, il est résolu d'élire Bastien Vézina président et Aline Grenon secrétaire de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

Le président, Bastien Vézina, déclare l'assemblée annuelle ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Alice Kieran propose, appuyée par Daniel Dussault, l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 28 JUILLET 2018

Les membres ont tous reçu une copie du procès-verbal de l'assemblée annuelle de 2018, avant la présente assemblée. Aline Grenon propose, appuyée par Denis Michaud, de dispenser de la lecture de celui-ci et de l'adopter. Cette proposition, ainsi que le procès-verbal, sont adoptés à l'unanimité.

4. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2018-2019

Bastien Vézina fait état des activités du Regroupement pendant l'année 2018-2019. Le rapport annuel a été distribué aux membres avant l'assemblée et est annexé à ce procès-verbal. Bastien Vézina informe les membres que les actes relatifs à servitude de conservation et à la reconnaissance de réserve naturelle ont été signés devant notaire le 23 juillet dernier. Le rapport annuel sera donc modifié en conséquence. Les actes doivent encore être publiés au registre foncier et les ententes de réserve naturelle doivent faire l'objet de publication dans la Gazette officielle du Québec.

5. PRÉSENTATION DU RAPPORT DES RÉVISEURS DES REGISTRES COMPTABLES ET PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DU REGROUPEMENT

Le 11 juin dernier, Minnie Dussault et Bernard Gagnon, nommés réviseurs des comptes et des registres comptables lors de la dernière assemblée générale, ont révisé l'état de la situation financière du Regroupement au 31 mars 2018, ainsi que les états des résultats, de l'évolution des actifs et du flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date. Ils ont signé le même jour une confirmation de révision. Le tout a été approuvé par le conseil d'administration le 12 juin.

Les membres du Regroupement ont pris connaissance du projet d'états financiers et de la confirmation de révision avant la date de la présente assemblée. À la suite d'une proposition faite par Gilbert Delage et appuyée par J. Paul Deschênes, il est unanimement résolu que les états financiers soient acceptés.

Les personnes présentes remercient Minnie Dussault et Bernard Gagnon du travail minutieux effectué.

6. NOMINATION DES RÉVISEURS DES REGISTRES COMPTABLES POUR 2019/2020

Minnie Dussault et Bernard Gagnon acceptent d'agir à nouveau comme réviseur des registres comptables du Regroupement pour l'année 2019-2020. Sur proposition faite par Denis Michaud et appuyée par Alice Kieran il est résolu à l'unanimité d'autoriser le conseil d'administration à confirmer la nomination de Minnie Dussault et de Bernard Gagnon.

7. ÉLECTION D'ADMINISTRATEURS POUR 2019-2021

Les mandats de deux ans d'Anne Bérubé, Aline Grenon, Gail Richardson et Bastien Vézina ont pris fin. Les quatre autres administrateurs, Gilbert Delage, Louise Deschênes, Denis Michaud et Yvon Mercier, demeurent en poste jusqu'en 2020.

Aline Grenon informe les membres que lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 12 juin 2018, Anne Bérubé, Aline Grenon, Gail Richardson et Bastien Vézina ont confirmé leur intention de demeurer en poste. Il n'y a aucune autre proposition de nomination.

Sur proposition d'Alice Kieran, appuyé par Gilbert Delage, il est unanimement résolu d'élire comme administrateurs du Regroupement : Anne Bérubé, Aline Grenon, Gail Richardson et Bastien Vézina. Leur mandat prendra fin en 2021.

Le conseil d'administration 2019-20 sera donc composé de huit administrateurs, soit : Anne Bérubé, Gilbert Delage, Louise Deschênes, Aline Grenon, Yvon Mercier, Denis Michaud, Gail Richardson et Bastien Vézina.

8. VARIA

Aucun ajout.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES

Suite aux questions posées par Alice Kieran et Louise Newbury relatives à l'évaluation municipale des terrains dans le contexte des réserves naturelles, Bastien Vézina et Aline Grenon expliquent qu'une réserve naturelle n'est pas assujettie aux taxes municipales et scolaires, à moins que la municipalité n'adopte un règlement lui permettant de percevoir un maximum de 50% des taxes municipales normalement exigibles sur le terrain. Actuellement, le Québec est la seule province à ne pas indemniser les municipalités pour une telle perte de revenu.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition faite par Gilbert Delage et appuyée par Denis Michaud, l'assemblée est close.

ANNEXE A – rapport des activités

ANNEXE A

RAPPORT ANNUEL 2018-2019

Encore cette année, le Regroupement a été très actif! En 2018-19, le Regroupement a en outre travaillé sur un projet de servitude et sur deux projets de réserve naturelles, en plus de s'occuper de l'entretien de son propre terrain et de l'aménagement d'un sentier sur celui-ci.

1. Acquisition de terrain et de servitude de conservation

Le 23 juillet, l'acte de servitude a été signé devant notaire. Il ne reste plus qu'à le publier au register foncier. Il est question d'une servitude de conservation sur un terrain de six hectares entre le chemin de l'Île et le fleuve au nord. En protégeant ce terrain, propriété d'Aline Grenon, le Regroupement a fixé en quelque sorte une zone tampon entre la partie plus développée à l'ouest de l'île et la partie moins développée au centre.

En seulement dix ans, Le Regroupement aura ainsi réussi à conserver à perpétuité plus de 10 % de milieux naturels sur l'île Verte, grâce à la générosité de propriétaires soucieux de protéger l'environnement. Nous remercions J. Paul Deschênes, Martine Vally et Aline Grenon.

2. Sentier Deschênes

Le Regroupement a percé un sentier sur son terrain et l'a inauguré le 25 mai dernier. Une plaque a été posée à l'entrée du sentier et une deuxième, offerte par Environnement Canada, a été posée près des battures.

Nous remercions J. Paul Deschênes, qui a fait don au Regroupement du terrain sur lequel se trouve le sentier. Sans ce don initial, il aurait été impossible pour le Regroupement de mener à terme ses autres initiatives de conservation.

Nous remercions aussi la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et la CPICIV, qui ont contribué à la construction d'un escalier sur une partie du sentier. Enfin, nous remercions les nombreux bénévoles qui ont construit l'escalier, qui ont percé le sentier et qui l'entretiennent avec amour.

3. Demandes de reconnaissance de réserves naturelles

Le 23 juillet, deux ententes de réserve naturelle ont été signées devant notaire, soit une entente relative au terrain du Regroupement et l'autre relative au terrain Grenon. Il ne reste plus qu'à le publier au registre foncier et à la Gazette officielle du Québec.

Cette reconnaissance accordera une protection supplémentaire aux deux terrains, lesquels feront partie de la **Réserve naturelle de La Richardière-de-l'Île-Verte**, respectivement secteur Deschênes et secteur Grenon.

Une plaque à l'entrée du sentier Deschênes indique :

Richard Testu de La Richardière (1681-1741) était navigateur et officier de marine. Il contribua à la cartographie du Saint-Laurent et à la mise en place d'aides à la navigation, un siècle avant la construction du phare de l'île Verte.

Certains étés, il venait attendre ici les « vaisseaux du Roy », qui arrivaient de France, pour les guider dans leur périlleuse remontée du fleuve jusqu'à Québec.

(...)

Grâce à la généreuse contribution d'un citoyen de l'île, nous vous offrons un morceau de ses « battures ». Le jeu des marées en fait un paysage toujours changeant.

(...)

Cette zone fragile est un incubateur de la diversité biologique.

Un sentier vous y mène. Apprenez à découvrir les battures, aidez-nous à les protéger.

4. Activités de financement et de promotion

Durant l'année 2018-2019, le Regroupement a reçu des dons individuels non dirigés de 8 135 \$ et des dons institutionnels dirigés de 7 500 \$. Ces sommes ont notamment été affectées au paiement de services professionnels relatif au projet Grenon, ainsi qu'à la constitution du fonds de gestion relatif au projet Vally.

La vente en 2017 de l'ouvrage intitulé *Les boucaneries* s'est poursuivi et a donné lieu à des revenus de 376 \$.

5. Le conseil d'administration

Durant l'année 2018-2019, le conseil d'administration du Regroupement était composé de Bastien Vézina (président), Denis Michaud (vice-président), Aline Grenon (secrétaire-trésorière), ainsi que Anne Bérubé, Gilbert Delage, Louise Deschênes, Yvon Mercier et Gail Richardson. Il y a eu six réunions du conseil d'administration. Nos remerciements aux membres du conseil d'administration pour leurs bons conseils, leur aide et leur enthousiasme.

6. Perspectives 2019-2020

Au cours de la prochaine année, le principal défi que le Regroupement doit relever a trait au financement. Malgré un fonds de gestion amplement suffisant pour assurer la protection des terrains, il demeure que les fonds pour payer les frais généraux demeurent limités. Vos dons sont essentiels à cette fin.

Outre la recherche de financement, le Regroupement veillera prioritairement durant l'année 2019-20, à l'entretien de son terrain et à la protection des terrains qui ont fait l'objet de conservation.

Nous vous remercions de votre appui indéfectible!

Bastien Vézina, président